



REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE BRETAGNE 2024 HUNTER AMATEUR ET CLUB ECURIE DU VAL POREE, DINARD, LES 31 MARS ET 1^{ER} AVRIL

DISPOSITIONS GENERALES

Clôture des engagements le lundi 25 mars 2024.

- Les enseignants d'équitation titulaires d'un BEES, DEJEPS, DESJEPS, BPJEPS, CQP, et d'une licence compétition Club ne peuvent participer aux épreuves de niveau Club.
- Dès l'arrivée sur le site, tout poney/cheval engagé ne peut être monté que par le ou les cavalier(s) avec lequel il est engagé dans les épreuves.
- Pas d'engagement sur le terrain. Changement de cheval ou de cavalier autorisé.
- Tenue des cavaliers : tenue correcte exigée, les cavaliers sont libres de porter la tenue officielle FFE ou la tenue « officielle du club ».
- Montant des engagements par épreuve :
Hunter Club : 22 €
Hunter Amateur : 25€ Dotation par épreuve Amateur : 350€

RESERVATION DES BOXES DIRECTEMENT SUR FFE COMPET (VIA LES EPREUVES HUNTER AMATEUR)

ORDRE DE DEPART POUR TOUS LES CHAMPIONNATS :

- 1^{ère} étape : ordre du programme
 - 2^{ème} étape : ordre inverse du classement Championnat
- NB : les couples Hors Championnat passeront en début d'épreuves

CHAMPIONNATS HUNTER CLUB ET AMATEUR 2024

Seront décernés les 9 titres 2024 de :

- Champion de Bretagne Hunter Equitation Club 1
- Champion de Bretagne Hunter Equitation Club 2
- Champion de Bretagne Hunter Equitation Club 3
- Champion de Bretagne Hunter Equitation Club Poney 1
- Champion de Bretagne Hunter Equitation Club Poney A Elite
- Champion de Bretagne Hunter Equitation Amateur 1, 1m10
- Champion de Bretagne Hunter Equitation Amateur 2, 1m05
- Champion de Bretagne Hunter Equitation Amateur 3, 1m
- Champion de Bretagne Hunter Style 2, 1m



CHEVAUX ET PONEYS QUALIFIES

Tous chevaux et poneys munis d'un document d'identification, pucés, inscrits au SIF, et à jour de leurs vaccinations.

Tous chevaux et poneys de plus de 4 ans (un seul tour dans la journée pour équidés de 4 ans, 3 tours maxi/jour pour équidés de 5 ans et plus).

CAVALIERS QUALIFIES

- Cavaliers possédant une licence de compétition Club 2024 au titre de la Bretagne, et/ou résidant en Bretagne (Championnats Club).
- Cavaliers titulaires d'une licence Amateur et/ou Club 2024 au titre de la Bretagne, et/ou résidant en Bretagne (épreuves des Championnats Amateur). Cependant, seuls les cavaliers titulaires d'une licence Amateur peuvent prétendre aux podiums Hunter Equitation Amateur.
- Le Championnat Style 2 est ouvert aux licences Club et Amateur.
- Le Championnat Club peut être couru avec un cheval différent en Figures Imposées et en Maniabilité. Les Championnats Amateur et Style se courent avec le même cheval dans les 2 étapes.
- Un cavalier peut concourir plus d'une fois dans la même épreuve conformément au règlement fédéral, cependant il devra préciser au plus tard avant le début de la 1^{ère} épreuve avec quel cheval il souhaite participer au Championnat. **A défaut de déclaration, sera retenue sa performance la plus basse.**
- Un cavalier peut concourir dans plusieurs niveaux d'épreuves, mais il devra déclarer à quel Championnat il participe au plus tard avant le début de la 1^{ère} épreuve. **A défaut de déclaration, sera retenu le niveau le plus haut.**
- **Un cavalier/couple Amateur peut participer au championnat Style et à un championnat Equitation.**
- **Un cavalier Club peut participer à un championnat Equitation et aux épreuves du championnat Style 2 (hors Championnat)**
- Un cavalier éliminé sur une des étapes du Championnat ne peut prétendre au podium du Championnat de Bretagne.

Si les épreuves sont ouvertes à tous les cavaliers ayant le galop requis par le règlement fédéral, il existe cependant des restrictions de participations aux différents championnats :

Le Championnat de Bretagne **Club 2** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2023 et le 24 mars 2024 inclus, 3 classements dans le 1^{er} quart en Club 1 et/ou Club Elite.

Le Championnat de Bretagne **Club 3** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2023 et le 24 mars 2024 inclus, 3 classements dans le 1^{er} quart en Club 2, Club 1 et/ou Club Elite.

Le Championnat de Bretagne **Am 2** est ouvert aux couples n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2023 et le 24 mars 2024 inclus, 3 classements dans le 1^{er} quart en Am 1 et/ou Am Elite.



Le Championnat de Bretagne **Am 3** est ouvert aux couples n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2023 et le 24 mars 2024 inclus, 3 classements dans le premier quart en Am 2, Am 1 et/ou Am Elite.

TOUS LES CHAMPIONNATS SE COURENT SUR 2 EPREUVES

Amateur 1, Am 2 et Am 3, Club 1, Club 2 et Club Pony 1 :

Chaque Championnat se déroule en 2 étapes : Figures Imposées et Maniabilité, chacune notée sur 100.

1^{ère} étape : Figures Imposées,

Dimanche 31 mars. Ordre de départ = ordre du programme.

2^{ème} étape : Maniabilité,

Lundi 1^{er} avril. Ordre de départ = ordre inverse du classement du championnat.

Le classement final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. Le vainqueur sera le cavalier (Club), ou le couple cavalier/cheval (Amateur) qui a obtenu le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité de points, la note Attitude/Equilibre de l'épreuve Maniabilité départagera les ex-aequo. S'il y a encore égalité, c'est la note Cavalier de l'épreuve Maniabilité qui départagera les ex-aequo et en dernier lieu la note des tracés.

Club 3 et Club Pony A Elite :

Chaque Championnat se déroule en 2 étapes : épreuves Mixtes, chacune notée sur 20.

1^{ère} étape : Mixte,

Dimanche 31 mars. Ordre de départ = ordre du programme.

2^{ème} étape : Mixte,

Lundi 1^{er} avril. Ordre de départ = ordre inverse du classement du championnat.

Le classement final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. Le vainqueur sera le cavalier qui a obtenu le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité de points, la note Cavalier départagera les ex-aequo. S'il y a encore égalité, c'est la note de Tracé qui départagera les ex-aequo et en dernier lieu la note d'Allures.

Style 2 :

Chaque Championnat se déroule en 2 étapes : épreuves Style 2 1m, chacune notée sur 20.

1^{ère} étape : Style 2

Dimanche 31 mars. Ordre de départ = ordre du programme.

2^{ème} étape : Style 2,

Lundi 1^{er} avril. Ordre de départ = ordre inverse du classement du championnat .

Le classement final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. Le vainqueur sera le cheval qui a obtenu le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité de points, la note de style, puis la note technique départageront les ex-aequo.